



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION SECURITE SANITAIRE

SERVICE SANTE ET SECURITE DE L'ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

Affaire suivie par : Département eau potable

Courriel : ars971-edch@ars.sante.fr

Tél. : 05 90 99 64 59 / 64 60

Réf. : DSS/SSEE/ 306



Gourbeyre, le **16 SEP, 2026**

Le Directeur Général de l'Agence de Santé
de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy

à

Monsieur le Maire de Gourbeyre
Monsieur le Président du SMGEAG

**LEVÉE D'INTERDICTION DE CONSOMMATION
EAU DESTINÉE A LA CONSOMMATION HUMAINE
VILLE : GOURBEYRE
UDI PALMISTE ET UDI BELLE TERRE - PALMISTE**

Dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine, le laboratoire Carso m'a fait part ce jour des résultats des recontrôles effectués le 08/09/2026 sur le réseau de distribution des UDI Palmiste et Belle Terre - Palmiste.

Conformément aux articles R.1321-26 à 30 du Code de la Santé Publique et de l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié relatif aux limites et références, ces résultats montrent que la qualité des eaux distribuées est conforme aux valeurs fixées par la réglementation en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Aussi, je vous invite à lever les interdictions de consommation de l'eau au sein des UDI Palmiste et Belle Terre - Palmiste demandée par mes services les 04 et 07 septembre 2026 ; de communiquer à la population cette mesure ; et de transmettre ces éléments à mes services.

Vous trouverez dans le Tableau 1 ci-contre, la synthèse des résultats des prélèvements réalisés le 08/09/2026 sur lesquels se base la présente demande de levée d'interdiction de consommation.

Po/ Le Directeur Général,

Patrick SAINT-MARTIN
Directeur de la Sécurité Sanitaire

Copie :
Monsieur le Préfet



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Tableau 1: Synthèse des résultats de recontrôle

Date Prélèvement	Lieu	Désinfection : Chlore libre (mg/l)	Somme des THM (µg/l)
08/09/2026	TTP Palmiste / Robinet eau traitée	1,20	17,80
08/09/2026	Point Mobile (Palmiste) : Ecole Palmiste / robinet avant citerne X : 15,9952401 ; Y : -61,6912592	0,92	62,10
08/09/2026	Point Mobile (Palmiste) : Abonné / robinet cuisine X : 15,9972840 ; Y : -61,6896543	0,92	62,30
08/09/2026	Point Mobile (Belle Terre - Palmiste) : Vivre bois / robinet avant accueil X : 15,9946255; Y : -61,7082438	0,84	71,30
08/09/2026	Point Mobile (Belle Terre - Palmiste) : Abonné / robinet extérieur X : 16,005681 ; Y : -61,680646	0,89	71,90
Limites de qualité de l'eau traitée		-	100
Références de qualité de l'eau traitée		-	-